



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 61 SP 14

PV de la Commission Sportive du 8.10.2024

Président : M. Jean Louis TRINQUESSE

Présents : Messieurs Jean Michel BATRÉAU, Christian BÉNARD et Didier SCHMINKE

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 17h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 28261854 du 20.10.2024 Sens FC 3 – Appoigny 2 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Appoigny, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 20 octobre 2024 à 12h30.

Match 29161875 du 01.11.2024 Monéteau 2 – Cheny 1 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel de Cheny concernant la programmation de leurs matchs les 1^{er} et 3 novembre 2024,
- Décide de reprogrammer la rencontre le 10 novembre 2024 à 14h30 à Monéteau.

Match 29222891 du 20.10.2024 Varennes 3 – USVSFP 1 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Varennes, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 20 octobre 2024 à 12h00.

Match 29760565 du 13.10.2024 Charmoy 1 – Cheny 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note de la demande du club de Charmoy, via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 24 novembre 2024 à 10h00.

Match 28886365 du 27.10.2024 Avallon 3 – Asquins Montillot 1 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 24 novembre 2024 à 12h30.

Match 28886357 du 13.10.2024 Varennes 2 – St sauveur Mo 1 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande du club de St sauveur Mo , via Footclubs, de reporter la date de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 novembre 2024 à 15h00.

Match arrêté

Match 29729823 du 05.10. 2024 Chablis 1 – Vermenton 1 Coupe de l'Yonne U15

Match arrêté à la 76^{ème} minute.

La commission,

- Prend note du rapport de Monsieur Rudy GASSELIN, arbitre de la rencontre et du courriel du club de Chablis,
- Donne match perdu à l'équipe de Vermenton 1 au bénéfice de l'équipe de Chablis 1,
- Score : Chablis 1= 3 buts / Vermenton 1= 0 but
- Dit l'équipe de Chablis qualifiée pour le tour suivant de la Coupe de l'Yonne U15.

Matches non joués

Match 29604914 du 29.09.2024 St Sérotin 1 – Avallon FCO 2 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note des courriels des clubs d'Avallon et Saint Sérotin indiquant qu'il n'y a eu ni recherche de terrain de repli, ni demande d'inversion de la part du club de St Sérotin,
- En application de l'article 6 du règlement des coupes seniors, « *les matchs sont joués aux dates fixées. En cas d'impossibilité liée à la praticabilité du terrain ou tout autre cause, le club recevant proposera un terrain de repli, à défaut le match se jouera chez l'adversaire* »,
- Donne match perdu à l'équipe de St Sérotin 1 au bénéfice de l'équipe d'Avallon FCO 2
- Score: St Sérotin 1 = 0 but / Avallon FCO 2 = 3 buts
- Dit l'équipe d'Avallon FCO 2 qualifiée pour le tour suivant de la Coupe de l'Yonne,
- Dit l'équipe de St Sérotin qualifiée en Coupe Prével.

FMI

Match 28261850 du 06.10.2024 Héry 1 – Sens FC 3 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel de Monsieur Kévin BOITIER, Arbitre de la rencontre,
- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Héry,
- Enregistre le score : Héry 1 = 1 – Sens FC 3 = 3.
- Amende de 46€ (amende 13.2) au club d'Héry pour absence de tablette suite au rapport de l'Arbitre.

Match 29202334 du 05.10.2024 AFCO/ECN 1 – Champs sur Yonne 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Avallon,
- Enregistre le score : AFCO/ECN 1 = 7 – Champs sur Yonne 1 = 2.

Match 29202393 du 05.10.2024 Paron 2 – Saint Denis Les Sens 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Paron,
- Enregistre le score : Paron 2 = 2 – Saint Denis Les Sens 1 = 1.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 29729718 du 05.10.2024 Varennes 1 – Entente du Florentinois 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Varennes,
- Enregistre le score : Varennes 1 = 1 – Entente du Florentinois 1 = 3.
- Amende de 46€ (amende 13.3) au club de Varennes pour absence de transmission.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Match 29729721 du 05.10.2024 Chevannes 1 – Chablis 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Chevannes,
- Enregistre le score : Chevannes 1 = 2 – Chablis 1 = 1.

Match 29729719 du 05.10.2024 Entente Toucy/Saint 1 – Auxerre SC 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Toucy,
- Enregistre le score : Entente Toucy/Saint 1 = 4 – Auxerre SC 1 = 3.

Match 29729728 du 05.10.2024 UF Tonnerrois 1 – Magny/Quarré 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Tonnerre,
- Enregistre le score : UF Tonnerrois = 7 – Magny/Quarré 1 = 0.

Match 29729829 du 05.10.2024 Avallon/ECN 1 - UF Tonnerrois 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Avallon
- Enregistre le score : Avallon 1 = 5 - UF Tonnerrois = 4

Match 29729833 du 05.10.2024 Appoigny 1 - Entente Le Mont SS/Varennes 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Appoigny
- Enregistre le score : Appoigny 1 = 3 – TAB = 4 - Entente Le Mont SS/Varennes 1 = 3 – TAB = 2

Match 29729832 du 05.10.2024 Héry 1 - Monéteau 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club d'Héry
- Enregistre le score : Héry 1 = 9 – Monéteau 1 = 0.
- Amende de 46€ (amende 13.3) au club d'Héry pour absence de transmission.

Match 29729826 du 05.10.2024 Entente UCF/Chevannes 1 - Champs sur Yonne 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Charbuy Fleury,
- Enregistre le score : Entente UCF/Chevannes 1 = 13 – Champs sur Yonne 1 = 0.

Match 29729825 du 05.10.2024 Ravières 1 - Quarré/Magny 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception du constat d'échec et de la feuille de match du club de Ravières,
- Enregistre le score : Ravières 1 = 1 – Quarré/Magny 1 = 0.

Feuilles de matchs manquantes

Match 29214460 du 28.09.2024 AJ Auxerre 2 – Auxerre SC 1 U13 Départemental 1

La commission réitère sa demande au club de l'AJ Auxerre de transmettre la FMI ou feuille de match papier, et ce pour lundi 14 octobre 2024, date impérative.

Amende de 40€ au club de l'AJA (amende 5.26) pour non-envoi de document demandé dans les délais impartis.

Match 29202375 du 28.09.2024 Ent. Florentinois 1 – Ent Toucy/Saint U18 Départemental 1

La commission prend note du transfert de la FMI du club de Saint Florentin en date du 2.10.2024.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

Absence de Délégué

Match 29159589 du 06.10.2024 St Clément 1 – Sens FC Départemental Féminin à 8 Gp B

La commission prend note du courriel du club de St Clément indiquant avoir omis d'inscrire le nom de la Déléguée présente lors du match, Madame Christine KABAT.

Homologation des Tournois

La commission, en lien avec la commission technique, homologue le tournoi suivant :

- Avallon :
 - 26 octobre 2024, catégorie Vétérans

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- Match du 13.10.2024 15h00, Villeneuve 1 contre Fontaine la Gaillarde 1 Départemental 3 Gp A
 - **M. Éric SCIAUD**
- Match du 13.10.2024 15h00, SC Sénonais 1 contre Sens FP 2 Départemental 3 Gp A
 - **M. Michel LE RUEN**
- Match du 12.10.2024 16h00, Appoigny 1 contre Entente Florentinois 1 U18 D1 Gp B
 - **M. Benjamin BOUGAULT**
- Match du 19.10.2024 16h00, Champs sur Yonne 1 contre St Georges 1 Coupe de l'Yonne U18
 - **M. Michel LE RUEN**

- Match du 20.10.2024 15h00, Migennes 2 contre Vinneuf Courlon 1 Départemental 2 Gp A
 - **M. Éric SCIAUD**
- Match du 20.10.2024 12h30, Monéteau 2 contre Aillant 2 Départemental 3 Gp B
 - **M. Michel LE RUEN**
- Match du 20.10.2024 15h00, Ravières 1 UF Tonnerrois 2 Départemental 3 Gp C
 - **M. Benjamin BOUGAULT**

Engagement

La commission prend note du courriel, via sa messagerie officielle, du club de Sens FP.

Elle décide exceptionnellement d'accepter leur demande de réengager leur équipe U18 Sens FP/Fontaine la Gaillarde.

L'équipe Sens FP/ Fontaine la Gaillarde est donc intégrée au championnat U18 Départemental 2.

Fin de la réunion : 18 h30.

Le Président de séance,

TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».

